



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale  
29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org  
Facebook : @ceasmayenne



## Gérontologie

### Des politiques publiques interrogées à plusieurs égards... Souhait des plus de 60 ans de rester à domicile

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a publié une comparaison inédite des caractéristiques des personnes de 60 ans ou plus, résidant en France métropolitaine, à domicile ou en établissement pour personnes âgées <sup>(1)</sup>. Cette analyse a la particularité d'interroger de façon comparable les personnes quel que soit leur lieu de vie.

Parmi l'ensemble des 75 ans ou plus, près d'un sur dix vit en établissement d'hébergement. Les résidents d'établissement ont 86 ans en moyenne, et les trois quarts sont des femmes. Un senior sur quatre en établissement n'a aucun enfant en vie, contre un sur dix à domicile, et un sur trois n'a aucun petit-enfant, contre un sur cinq à domicile. Les personnes en établissement, surtout les plus jeunes, sont plus isolées sur le plan familial que les personnes à domicile.

Les résidents en établissement sont également socialement plus défavorisés. Les différences sont beaucoup plus marquées parmi les moins de 80 ans. Les anciens ouvriers sont fortement surreprésentés en établissement parmi les hommes. Parmi les hommes de moins de 80 ans vivant en établissement, 11 % n'avaient pas de profession avant l'âge de la retraite, contre 0,2 % à domicile. Pour l'auteure de l'étude, Delphine Roy (Drees et Institut des politiques publiques), « ce pourcentage très important peut indiquer qu'il s'agit de personnes ayant eu un handicap avant leur entrée en établissement, ou des difficultés d'insertion les ayant maintenues dans l'inactivité, et souligne encore une fois la plus grande vulnérabilité sociale de ces résidents les plus jeunes ». Ces écarts se retrouvent dans la distribution des revenus et des niveaux de vie. En établissement, les personnes les plus jeunes ont les niveaux de vie les plus faibles, puis ceux-ci se stabilisent à partir de 75 ans, âge à partir duquel ils sont plus proches à domicile et en établissement.

La fréquence des difficultés sensorielles à chaque âge n'est pas très différente selon le lieu de vie : les limitations auditives sont croissantes avec l'âge, au même rythme à domicile et en établissement, et la majorité des personnes âgées entendent sans difficulté dans une pièce silencieuse jusqu'à 90 ans, quel que soit le lieu de vie.

Les difficultés motrices importantes, à tous les âges, sont caractéristiques des personnes en établissement : à tous les âges, et dès 60 ans, une majorité des résidents ont beaucoup de difficultés à se pencher ou s'agenouiller, monter un escalier ou porter cinq kilos sur dix mètres. Enfin, les limitations cognitives augmentent avec l'âge pour les personnes à domicile, mais les prévalences restent modérées à tous les âges. En établissement en revanche, les trous de mémoire, les difficultés pour comprendre et se faire comprendre, pour résoudre les problèmes de la vie quotidienne, et les difficultés à nouer des relations sont fréquentes à tous les âges.

Les personnes de moins de 75 ans en établissement ont des limitations particulièrement importantes pour leur âge, tandis que les résidents les plus âgés ont des limitations sensorielles et physiques proches des personnes vivant à domicile, mais bien plus de limitations cognitives. Cela explique en partie le taux particulièrement élevé de personnes sous protection juridique en établisse-



(1) – Delphine Roy, « Qui vit à domicile, qui vit en établissement parmi les personnes de 60 ans ou plus ? – Une comparaison à partir des enquêtes Care-Ménages et Care-Institutions », Les Dossiers de la Drees n° 104 du 3 février 2023.

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :  
Claude Guioillier.  
Nathalie Houdayer.

ment, supérieur aux deux tiers pour les résidents de moins de 75 ans.

Pour Delphine Roy, « ces résultats mettent en évidence les différences entre les personnes âgées à domicile et en établissement, à âge comparable (notamment la forte prévalence des limitations cognitives en établissement, à tous les âges), mais aussi certaines ressemblances, surtout aux grands âges, comme sur les limitations sensorielles et physiques ou les caractéristiques socio-économiques ». Ils montrent également la dualité des publics accueillis en Ehpad, en deçà et au-delà de l'âge de 75 ans environ. Cette dualité était déjà connue, mais cette étude est la première à la documenter dans toutes ses dimensions : limitations fonctionnelles, caractéristiques démographiques, diplômes, revenus, protection juridique... Elle interroge les politiques publiques, sur l'accueil en un même lieu, et selon les mêmes modalités, de plusieurs publics aux caractéristiques si différentes. On trouve ainsi, parmi les plus jeunes résidents d'Ehpad, des personnes handicapées vieillissantes, aux besoins d'aide assez importants, ou des personnes présentant des troubles psychiques. Les besoins de ces publics sont différents : « Leur prise en charge n'im-

plique pas les mêmes tâches et pas nécessairement la même charge de travail, ce qui a des conséquences sur l'organisation des établissements et de leur personnel ».

La comparaison des caractéristiques des personnes vivant en établissement et à domicile permet enfin de préciser les conditions d'un maintien à domicile important, voire total, des publics actuels des Ehpad. Les conditions économiques et sociales du soutien à leur autonomie doivent être anticipées, au regard des caractéristiques évoquées : le relatif isolement social et les faibles revenus des plus jeunes, le fait qu'un quart d'entre eux est sous protection juridique, la prévalence très importante des troubles cognitifs et moteurs... Elles impliquent en particulier l'existence et la viabilité économique d'un important secteur de l'aide à domicile, entendue au sens large : aide au ménage, au repas, à la toilette, etc., mais aussi une prise en charge médicale et paramédicale à domicile, qui correspondrait aux tâches assurées aujourd'hui par le personnel sanitaire des Ehpad. Celles-ci vont de l'aide à la prise de médicaments, aux nombreux actes infirmiers ou de kinésithérapie par exemple, jusqu'à la prise en charge de la fin de vie (soins palliatifs).

# À vos agendas

## Le mardi 14 mars, à Mayenne Le casse-tête de la gestion des écrans

Le mardi 14 mars, à 20 h, dans ses locaux, 44 place Gambetta, à Mayenne, l'association Les Possibles organise une soirée-débat avec Mathilde Mercier, éducatrice de jeunes enfants, sur le thème : « Quand l'écran s'invite dans la relation enfant-parent ». Quand la gestion des écrans est un vrai casse-tête, est-il possible « d'envisager cet aspect de la parentalité de manière apaisée » ?

Possibilité de réserver au 02 43 04 22 93. Gratuit.



### La pensée hebdomadaire

« Si être politique, c'est se faire insulter à longueur de journée et connaître le tribunal une fois sur deux, quel intérêt ? »

Fabrice Humbert, enseignant et romancier, « On n'entend que ceux qui manient l'outrance »,  
Ouest-France des 28 et 29 mai 2022.